

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 48 (1977)

**Heft:** 5: Assemblée générale TVA

**Rubrik:** Bulletin d'information de l'AEP

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin d'information de l'ADEP

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DU DISTRICT DE PORRENTRUY

Maï 1977  
Nº 5

Publié grâce à la collaboration de l'ADIJ  
Responsable de la rédaction : D. Jeanbourquin  
Adresse : ADEP, rue A.-Merguin 6, Porrentruy

## Les élus du district et les problèmes économiques: vif intérêt

*Comme elle le fait chaque année, l'Ecole professionnelle de Porrentruy a mis sur pied cet hiver, dans son programme de cours de perfectionnement, un cours de portée générale destiné à un public non spécialisé. Réalisé en collaboration avec l'ADEP, ce cours portait sur le « Développement économique régional ». Il s'est déroulé durant les premiers mois de l'année, en huit soirées consécutives.*

*L'école avait décidé de réserver ce cours aux responsables politiques du district : députés, maires, conseillers communaux, conseillers de ville, secrétaires et receveurs. Cette heureuse initiative fut couronnée de succès puisque l'on dénombrera soixante-neuf inscriptions au total. L'assiduité à ces soirées d'information fut remarquable : jamais le nombre des participants ne descendit au-dessous de la cinquantaine.*

*Cela prouve que le cours mis sur pied par l'Ecole professionnelle de Porrentruy répondait à un besoin. D'autre part, il est démontré une fois de plus que les responsables politiques du district portent un très vif intérêt aux problèmes relatifs au développement économique régional. Le fait n'est d'ailleurs pas nouveau : dès sa création l'ADEP a reçu l'appui de la presque-totalité des communes du district et celui de l'Association des maires. Une collaboration fructueuse s'est établie avec la plupart des conseils communaux.*

*Il faut relever aussi que les thèmes abordés : développement économique du district, développement régional, aménagement du territoire, Région Jura, communications par route, rail et voies d'eau, tourisme et loisirs, agriculture, sylviculture, organisation économique du futur canton, ne manquaient pas d'intérêt.*

*Toutes les séances ne furent pas de la même valeur — si les conférenciers choisis étaient tous compétents ils n'avaient pas tous le même talent oratoire. Elles n'en ont pas moins permis de constituer un tableau à peu près complet des problèmes économiques qui se posent à l'Ajoie et au Clos-du-Doubs à l'heure actuelle, tant au niveau des autorités qu'au niveau des divers secteurs de l'économie.*

*Nul doute que les participants possèdent aujourd'hui une meilleure vue d'ensemble sur les problèmes économiques qui se posent à notre district. Nul doute aussi que dans certains domaines particuliers, ils ont amassé un certain nombre de connaissances utiles qui leur permettront d'agir plus efficacement dans leur commune respective.*

*Et puis, en étudiant ensemble les problèmes vitaux de ce district — qui sont d'ordre économique — les élus, par-dessus les attaches partisanes et locales, ont sans doute fait un pas de plus dans le chemin de la solidarité régionale.*

D. JEANBOURQUIN

# Commission des résidences secondaires en milieu rural

L'implantation de résidences secondaires dans nos districts a fini par émouvoir notre population depuis quelques années. Différents mouvements suivent l'évolution de cette question brûlante qui, à première vue, paraît être un problème sociologique. En fait, il s'agit plutôt d'un problème économique. C'est donc tout naturellement que l'ADEP a pris les choses en main. Elle n'entend pas, à elle seule, résoudre cette question épineuse mais, avec le concours de tous et sans aucune exclusive, elle entreprendra toutes les démarches utiles.

## La commission

Le principe de la création de la commission des résidences secondaires en milieu rural a été décidé en 1975. C'est en 1976 que ses travaux ont véritablement commencé. Les personnes suivantes en font partie :

MM. Martin Oeuvray, maire, député à l'Assemblée constituante et au Grand Conseil, Chevenez ;  
Robert Droxler, maire, Charmoille ;  
Gérard Oeuvray, urbaniste, Porrentruy ;  
André Marmy, directeur de banque, Porrentruy ;  
Francis Erard, directeur de Pro Jura, Moutier ;  
Fernand Claude, secrétaire général de l'ADEP, Porrentruy ;  
Bernard Varrin, député et constituant, Alle, président de la commission.

Le problème des résidences secondaires ne se cantonnant pas uniquement à l'Ajoie, la commission compte s'ouvrir au Clos-du-Doubs avec l'espoir d'avoir, un jour, une organisation de faite pour tout le Jura. D'autre part, elle s'adjonduira un juriste afin de mieux dominer les législations fédérale, cantonale et communale.

## Activités 1976

Trois grands thèmes ont présidé à notre activité de l'année 1976 :

1. Grâce à l'aide importante des communes, nous avons pu mener une enquête pour connaître le nombre d'habitations qui seront vendues ces prochaines années. Le chiffre en est inquiétant.
2. Nous avons aussi approfondi l'enquête honnête menée par l'ADIJ quant aux avantages et inconvénients des résidences secondaires. Cette étude nous sera précieuse pour notre activité future.
3. L'aide fédérale apportée à la rénovation de logements mérite d'être mieux connue. Un début de vulgarisation a été tenté.

## Information aux maires du district

En 1977, notre premier souci sera d'informer et de rester en contact permanent avec les élus du peuple en général et les maires et leurs conseils communaux en particulier. Dans cet esprit, l'Association des maires du district, réunie en assemblée générale le 25 février dernier à Courtemaîche, a reçu, en primeur, le compte rendu de nos activités passées et futures. Il est bon de rappeler que notre commission ne serait rien sans l'appui des autorités communales.

Les contacts avec les grandes associations jurassiennes seront renforcés.

## Mise sur pied d'une fondation

Le problème des résidences secondaires est, nous l'avons dit, avant tout d'ordre financier. Notre activité principale sera la mise sur pied d'une fondation chargée de régulariser le marché des résidences secondaires. Cette fondation pourrait racheter les maisons, les remet-

tre en état puis, les vendre ou les louer à des personnes désireuses de vivre et de travailler dans le pays ; ces maisons pourraient aussi être louées à des touristes si la nécessité en est évidente.

Notre programme ambitieux est parsemé de difficultés. Nous le savons. Avec le concours de tous nous arriverons. Nous

sommes condamnés à réussir pour que les communes du district conservent leur vitalité et leur pouvoir économique déjà mis à mal par d'autres phénomènes irréversibles.

BERNARD VARRIN  
président de la commission

Une réalisation voulue par l'AEP

## **BOTEC S.A. (agence en douane et transports internationaux) a inauguré ses locaux**

Le 19 avril, les responsables de la SA BOTEC, agence en douane, transit et transports internationaux, avaient invité la presse et les autorités locales à l'inauguration des bureaux de la société. Voulue par l'AEP, cette société a été créée dans le but de donner une impulsion nouvelle au trafic franco-suisse dans la région.

Région frontalière, l'Ajoie ne possédait jusqu'ici aucune entreprise s'occupant de dédouanement et de transports internationaux. Résultat de cette lacune, 0,56 % du total des importations suisses et 0,91 % du total des exportations suisses passent par les postes frontières d'Ajoie. Une proportion nettement inférieure à la population du futur canton du Jura. Et pourtant l'Ajoie est bien située et le poste frontière Boncourt-Delle bien équipé, tant au niveau rail qu'au niveau route, pour supporter un trafic supérieur. Dès lors, il convenait de créer une entreprise de ce genre en Ajoie, ne serait-ce que pour éviter aux entreprises de la région de passer par l'intermédiaire de sociétés extérieures, voire étrangères. L'AEP, par une de ses commissions spécialisées, mit au point un projet dont l'exécution fut ensuite confiée à une société privée.

Cette société comprend une majorité d'actionnaires d'Ajoie. Deux sociétés françaises d'import-export, Helminger et Transest (cette dernière société étant une

succursale de Gondrand SA) ont une participation minoritaire dans la société. Le Conseil d'administration est présidé par M. Antoine Artho, député.

### **Impulsion au trafic frontalier**

Lors de l'inauguration, ce dernier a relevé que l'on pouvait sans ambition démesurée doubler ou tripler le trafic frontalier de Boncourt. Les principaux centres de trafic, Bâle et Genève pour ce qui concerne la France, sont surchargés et les utilisateurs gagnent facilement un jour à un jour et demi en passant par Boncourt. Pour pouvoir y passer encore fallait-il qu'une entreprise prenne en charge sur place les formalités et l'acheminement des marchandises. C'est le but de Botec SA. Grâce à sa collaboration avec deux groupes français, la société offre des prestations équivalentes à une grande maison internationale.

M. Artho a encore relevé que tant l'AEP que Botec SA espéraient donner une impulsion au trafic international et créer

ainsi des postes de travail. Botec SA occupera trois personnes, mais les douanes, les CFF, les entreprises de transports devront augmenter leurs effectifs si le trafic se développe considérablement. En outre, Botec fait partie d'une chaîne qui pourra être développée par l'AEP si l'affaire réussit, sous la forme d'entre-pôts, de port franc, etc. Un des représentants français a indiqué par ailleurs

que le trafic international à travers l'Ajoie ne pourrait pas se développer très considérablement si la « Transjurane » n'était pas réalisée bientôt. Pour la ligne Porrentruy - Belfort, un renforcement du trafic ne pourra d'autre part qu'être bénéfique, obligeant les CFF à reconsidérer cette ligne qui semble un peu oubliée pour l'instant.

D. J.

## **Convocation à l'assemblée générale de l'AEP, mercredi 15 juin 1977, à 20 h. 15, au Restaurant du Cheval-Blanc, à Porrentruy**

1. *Ouverture de la séance.*
  - 1.1. Liste de présence.
  - 1.2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs.
  - 1.3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 1976.
2. *Opérations statutaires.*
  - 2.1. Rapport du président et des commissions.
  - 2.2. Rapport du trésorier et des contrôleurs des comptes.
  - 2.3. Approbation des rapports de gestion et donner décharge au comité.
  - 2.4. Nomination des contrôleurs des comptes.
  - 2.5. Budget 1977 et fixation des cotisations.
  - 2.6. Nominations au comité.
3. *La Transjurane : une nécessité pour le développement économique de notre région.*

Exposé de MM. Pierre Etique, député et constituant, et Gabriel Theubet, maire de Porrentruy, vice-président de l'AEP.
4. *L'Office de développement économique jurassien.*

Projet et études de l'AEP présentés par M. Daniel Jeanbourquin, membre du bureau de l'association.
5. *Divers.*